

-----  
**- ORDRE DU JOUR -**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 29 MARS 2007**  
-----

- I Nomination du Secrétaire de Séance et appel nominal.
- II Approbation du procès-verbal de la Séance du Conseil Municipal du 14 décembre 2006.
- III Communication du Maire sur les décisions prises en application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **IV AMENAGEMENT ET URBANISME – INTERCOMMUNALITE – POLITIQUE DE LA VILLE – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

##### **A – URBANISME**

a) Affaires foncières :

Acquisitions :

- des parcelles de terrains :
  - . G 345 et G 367, 58 avenue de la Redoute et 50 rue de Freycinet appartenant à la SIDP,
  - . F 258, 24 avenue de la Redoute appartenant à EFIDIS,
- de la propriété 21 rue du Fossé de l'Aumône appartenant à M. COSTE.

- b) Modification de la délibération du 14 décembre 2006 relative à la vente à M. GOMES DA COSTA d'un logement dans l'immeuble 8 rue du Fossé de l'Aumône.
- c) Signature d'un acte transactionnel avec M. HURE pour la résiliation du bail commercial 366 avenue d'Argenteuil.
- d) Signature avec l'Etat d'une convention de financement pour les opérations programmées dans le cadre du FISAC (2007-2009) et décision de principe pour l'instauration d'un droit de préemption communal sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux.

##### **B – INTERCOMMUNALITE**

Signature d'un avenant à la convention intercommunale relative au financement de l'étude de faisabilité de la Maison de l'Emploi Intercommunale.

## V **AFFAIRES GENERALES** (*Finances – Marchés Publics – Ressources Humaines – Gestion des Services Publics*)

### A – FINANCES

- a) Vote du budget primitif 2007 (budget ville et annexes : assainissement, parcs de stationnement, self municipal), et diverses mesures relatives notamment à la fiscalité locale liées au vote du budget.
- b) Signature de conventions de financement avec la Caisse des Allocations Familiales des Hauts-de-Seine pour la création de la crèche et du relais d'assistantes maternelles à la Maison de l'Enfance et dénomination de cet établissement public.
- c) Avenant n° 1 à la convention passée avec l'immobilière Groupe Casino pour le parking Casino.
- d) Modification des garanties d'emprunt au nom de la SCI des Courtilles vers ICADE Patrimoine, suite à une fusion absorption.

### B – SUBVENTIONS

- a) Demandes de subvention auprès :
  - du Conseil Général des Hauts-de-Seine pour l'élaboration d'une carte de bruit stratégique sur la Commune,
  - de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports pour le développement de l'action "le Café du dirigeant".
- b) Attribution de subventions de fonctionnement et/ou d'investissement, au titre de l'année 2007, à diverses associations et œuvres sociales.
- c) Attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement à la Ligue Nationale Contre le Cancer.
- d) Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Ile de la Réunion.

## C – MARCHES PUBLICS

- a) Mise en appel d'offres pour :
- les contrôles techniques réglementaires sur les bâtiments communaux,
  - les aménagements de voirie rue Georges Guynemer,
  - le nettoyage des voies et places de la Ville,
  - l'acquisition de jouets,
  - la mise en conformité du réseau communal d'assainissement.
- b) Avenants aux marchés passés avec :
- le Cabinet HERBERT, maître d'œuvre de l'école provisoire rue du Révérend-Père Christian Gilbert,
  - l'entreprise SICRA pour la rénovation du groupe scolaire Jules-Ferry,
  - l'entreprise KOMPAN pour l'entretien des aires de jeux,
  - l'entreprise FANFELLE-GAUSSSENS pour la fourniture de végétaux d'extérieur et d'intérieur.
- c) Avenants de transfert du contrat de nettoyage des voies des places vers la Société SIDES et du contrat de collecte et de transport des ordures ménagères et déchets assimilés vers la Société DERICHEBOURG-POLYURBAINE.

## D – GESTION DELEGUEE

Délégation de service public pour la fabrication et la livraison de repas en liaison froide dans les restaurants scolaires et municipaux de la Ville. Mode de gestion retenu : contrat d'affermage. Choix du délégataire – approbation du contrat d'affermage – autorisation à donner au Député-Maire pour signer le contrat.

E – RESSOURCES HUMAINES

- a) Fixation de la rémunération des assistantes maternelles.
- b) Modification du tableau des effectifs.
- c) Actualisation du régime indemnitaire.
- d) Bourses d'études pour formation de puéricultrices et d'auxiliaires de puériculture.

F – AFFAIRES GENERALES

- a) Approbation des périmètres scolaires des écoles maternelles et élémentaires.
- b) Adhésion à l'association des villes et autres collectivités territoriales pour le dédoublement de la ligne 13 et son maillage avec la Tangentielle nord.
- c) Achat d'une œuvre d'art (sculpture).